



S.P.S C.P Lorient

La douche froide pour les collègues d'étages ?

Il est parfois bon de se remémorer les combats passés et les victoires obtenues...

Et de réaliser avec regret, la régression de nos conditions de travail...

Nous avons constaté en 2018/2019, que les Surveillants/Brigadiers rencontraient des difficultés grandissantes pour mettre en place les douches octroyées à la population pénale aux différents étages.

En effet il ne se passait pas une journée sans que cette thématique ne vienne pourrir le quotidien des agents et des gradés. La tension était telle que certains de nos collègues prenaient leurs étages la boule au ventre, résignés à venir subir une population pénale toujours plus "demandeuses".

Le QD lui-même faisait l'objet d'une dérive notable puisque 5 douches étaient planifiées à la semaine ! Pour les étages il en était de même puisque qu'il n'y avait plus que les dimanches que les agents d'étages pouvaient se débarrasser de cette corvée génératrice d'incidents !

*Nous avons par conséquent une situation dégradée et une demande de la base de modifier les modalités d'accès aux douches...Quelle ne fut pas notre surprise quand les Syndicats (**dont nous faisons partie**) ont réclamé la stricte application du principe de 3 douches pour les détenus inoccupés, de constater le ralliement de la Direction d'alors à cette juste cause ! Le résultat de cette décision collégiale a engendré le refus de réintégrer de détenus sur une cour de promenade... s'en es suivi l'intervention des ERIS et une injonction de la D.I faite à notre Directrice d'alors, d'abandonner ce projet. La réponse de la responsable locale nous a permis alors de réaliser qu'elle ne nous trahirait pas, ni ne tremblerais face à l'oukase...*

« Les ERIS reviendront autant de fois que nécessaire dans mon établissement, puisque qu'ils sont là pour ça ! quant au reste je n'ai pas à me justifier, puisque je ne fais qu'appliquer les textes en vigueur ! »

Rien n'arrive par hasard il est toujours le fruit d'implications collectives et individuelles, de courageux combats ou de renoncements...

Devant le mécontentement, quant au retour des 6 douches par semaine, le SPS nouvellement reformé et réformé vous demande Madame la Directrice d'inscrire la question des modalités des douches octroyées à la population pénale à l'ordre du jour du prochain CSA.

J'invite également mes camarades siégeant au CSA à se prononcer ouvertement sur cette question.